

# DIU Traumatismes crâniens de l'enfant et de l'adolescent – Syndrome du bébé secoué

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

## Présentation

**IMPORTANT : LES INSCRIPTIONS SONT CENTRALISÉES À SORBONNE UNIVERSITÉ**

[Pour plus d'information, cliquez ici](#)

**Responsable de l'enseignement :** Pr Philippe Meyer

**Forme de l'enseignement :** en présentiel

**Universités partenaires :** Sorbonne Université et Panthéon Sorbonne

## OBJECTIFS

Enseigner dans un langage accessible et commun aux différents corps de métier, les données médicales et juridiques nécessaires à la prise en charge et au suivi des enfants et adolescents victimes de traumatisme crânien, et de leur famille :

- \* Connaissances médicales et juridiques nécessaires pour soigner
- \* Connaissances médicales nécessaires pour juger et garantir les droits de l'enfant
- \* Connaissances médicales nécessaires pour enseigner aux enfants cérébro lésés

## COMPÉTENCES VISÉES

Acquisition ou un perfectionnement des connaissances concernant :

- \* La physiopathologie et les mécanismes des traumatismes graves chez l'enfant
- \* La prise en charge médicale, psychologique et sociale à la phase aiguë puis à la phase de rééducation des séquelles
- \* L'enseignement et l'éducation des enfants cérébro-lésés
- \* Les implications médico-judiciaires et la garantie des droits des enfants
- \* Les implications médico-sociales et juridiques de la maltraitance et du syndrome du "bébé secoué"
- \* Les problèmes posés par la réinsertion sociale et familiale et l'indemnisation des victimes
- \* Compte-tenu de la diversité des formations initiales des candidats, l'enseignement s'attachera à utiliser des notions accessibles aux différents professionnels et à réaliser une interface entre la prise en charge médicale, l'évaluation et la prise en compte des séquelles et la réparation juridique des conséquences des traumatismes crâniens de l'enfant.

## Programme

### ORGANISATION

**Référence formation :** DIA161

**Volume horaire :** 116 heures

**Calendrier :** Septembre à juin

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

**Rythme** : 5 modules dont 4 modules de deux jours et demi et 1 module de trois jours

**Lieux** : Faculté de Médecine - Hôpital St Antoine / Hôpital de La Pitié Salpêtrière / Paris I Panthéon Sorbonne / Hôpital Necker

## CONTENUS PÉDAGOGIQUES

### Module 1 : Physiopathologie ; état pré-traumatique ; prise en charge à la phase précoce.

- \* Épidémiologie et mécanismes des accidents, principales lésions
- \* Anatomie normale du système nerveux et physiopathologie des lésions traumatiques
- \* Organisation pré-hospitalière : SAMU-SMUR ; l'exception française
- \* Résultats, mortalité, évaluation de qualité
- \* Principes et méthodes de réanimation en traumatologie pédiatrique
- \* Développement psychomoteur normal de l'enfant
- \* État pré traumatique
- \* Quelle autonomie est attendue en fonction de l'âge chez l'enfant normal
- \* Histoire du pronostic après atteinte cérébrale chez l'enfant
- \* Principe de Kennard
- \* Classification International du Fonctionnement
- \* Spécialisation hémisphérique
- \* Cas pratiques

### Module 2 : Principaux tableaux cliniques et rééducation.

- \* Séquelles après traumatisme crânien chez l'enfant
- \* Hémiplégie - Syndrome cérébelleux
- \* Épilepsie post-traumatique
- \* États végétatifs et pauci-relationnels
- \* Rééducation en kinésithérapie
- \* Atteintes du langage et de la communication : généralités, spécificités chez l'enfant et prise en charge rééducative
- \* Capacités de mémoire de travail et traumatisme crânien grave de l'enfant
- \* Syndrome Dysexécutif : généralités et spécificités chez l'enfant

- \* Mémoire attention
- \* Troubles visuels et visuo-spatiaux
- \* Négligence spatiale unilatérale
- \* Cas cliniques

### Module 3 : Accompagnement de l'enfant et de sa famille, réinsertion.

- \* Handicap et maltraitance
- \* Troubles comportement post traumatisme crânien
- \* Organisation de la filière de soins en région Ile de France
- \* Présentation du CSI
- \* Accompagnement à long terme des jeunes traumatisés crâniens
- \* Devenir des jeunes adultes cérébro-lésés
- \* Éducation National : Quelles adaptations possibles, quelles limites ?
- \* Maison du handicap : Quelles aides possibles financières ou humaines ?
- \* Questions autour de l'intimité et la sexualité des adolescents et jeunes adultes cérébro-lésés
- \* UNAFTC - AFTC : quel vécu et quelle organisation des familles, quels liens avec les professionnels
- \* Impact du handicap sur la fratrie

### Module 4 : Réparation du traumatisme crânien sévère de l'enfant.

- \* Organisation judiciaire
- \* Protection des droits du mineur
- \* Traitement judiciaire du traumatisme crânien de l'enfant
- \* Notions et principes du droit du dommage corporel
- \* Schéma du processus indemnitaire
- \* Mission grand handicap AREDOC
- \* Expertise de l'enfant, mission spécifique
- \* Imagerie et expertise. Quelles modalités, quelles limites ?
- \* Contradiction d'intérêts et garanties des droits de l'enfant : l'administrateur ad hoc
- \* Temps de tierce personne de l'enfant

### Module 5 : Syndrome du bébé secoué : aspects cliniques et juridiques.

- \* Syndrome du bébé secoué. Présentation et diagnostics différentiels

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

- \* Rôle du médecin légiste
- \* Des hématomes sous duraux, une hémorragie au fond d'œil peuvent-ils survenir sans violence ?
- \* Méthode d'élaboration des recommandations HAS
- \* Recommandations HAS
- \* Portée juridique des recommandations de l'HAS
- \* Rôle du radiologue pédiatrique
- \* Prise en charge thérapeutique à partir des cas cliniques
- \* Séquelles et pronostic à long terme
- \* Signalement et réponses éducatives
- \* Indemnisation des séquelles d'un secouement par le Fonds d'Indemnisation des Victimes d'Infractions
- \* Indemnisation des séquelles d'un secouement : point de vue de l'avocat de la victime
- \* Y a-t-il controverse médicale et judiciaire
- \* Table ronde

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

**Équipe pédagogique :** Dr M. Chevignard / Pr P. Meyer / Pr P. Pradat-Diehl / Me V. Schmitzberger / Mme A. Guegan / Dr A. Laurent-Vannier / Me V. Schmitzberger

**Ressources matérielles :** Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- \* d'échanger des fichiers, des données
- \* de partager des ressources, des informations
- \* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

L'inscription à un DU ou un DIU donne un accès physique et numérique aux bibliothèques d'Université de Paris :

<https://u-paris.fr/bibliotheques/>

#### MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel

et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

## Admission

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- \* les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine
- \* les étrangers titulaires d'un diplôme équivalent
- \* les étudiants inscrits en 4<sup>ème</sup> semestre de 3<sup>ème</sup> cycle de médecine
- \* les magistrats, les avocats
- \* les éducateurs et enseignants spécialisés, les enseignants, éducateurs de la protection judiciaire de la Jeunesse du Ministère de la justice, les officiers de police judiciaire
- \* les candidats jugés aptes par le Directeur de l'enseignement et autorisés par le conseil pédagogique à suivre l'enseignement après examen du dossier parmi les : psychologues, kinésithérapeutes, les infirmières, assistants socio-éducatifs, les assistantes sociales titulaires d'un diplôme d'état.

## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaires hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "admission").

## LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

**Droits de scolarité :**

**FRAIS DE FORMATION\* selon votre profil**

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

\* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1500 €**

\* Pour toute personne finançant seule sa formation : **1500 €**

\* Tarif préférentiel **UNIQUEMENT** si vous êtes :

\* Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1000 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)

\* Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **700 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

+

**FRAIS DE DOSSIER\* : 300 €** (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine)

*\*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

## Et après ?

### POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires

### TAUX DE RÉUSSITE

100%

Année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

## Contacts

### Responsable(s) pédagogique(s)

Philippe Meyer

### Secrétariat pédagogique

Carole Bruyeres

carole.bruyeres@aphp.fr

### Gestionnaire de formation continue

Bruna Simon

bruna.simon@u-paris.fr

## En bref

### Composante(s)

UFR de Médecine

### Modalité(s) de formation

- Formation continue

### Capacité d'accueil

minimum : 12 - maximum : 25

### Lieu de formation

Lieux multiples (se référer à l'onglet présentation)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)